

MATIÈRES RECYCLABLES



Qui fait la collecte?

Deux entreprises collectent les matières recyclables sur le territoire de la MRC :

- **Groupe Bouffard** : collecte municipale des bacs roulants selon le même horaire que le secteur résidentiel.
- **Actibec** : collecte auprès des commerçants selon leurs besoins et un horaire établi.

Quelles matières sont acceptées?

- ✓ **Papier et carton** : papier blanc et couleur, enveloppes, boîtes de carton, carton de jus et de lait, catalogues, journaux, annuaires.
- ✓ **Métal** : papier et contenant d'aluminium, canettes, boîtes de conserve.
- ✓ **Verre** : bouteilles et autres contenants en verre.
- ✓ **Plastique** : tous les plastiques numérotés (sauf le #6), stretch film (*film plastique d'emballage*).

Que faire si j'ai beaucoup de carton ou autres matières recyclables?

Si vous avez beaucoup de matières recyclables, que la collecte municipale ne couvre pas vos besoins, vous pouvez obtenir les services d'Actibec!

Quels sont les services offerts par Actibec?



L'entreprise d'économie sociale **collecte**, à l'échelle du territoire de la MRC du Rocher-Percé, soit de Port-Daniel-Gascons à Percé, une grande diversité de matières recyclables :

- Papier, carton, plastique, verre et métal
- Palettes de bois
- Papiers confidentiels

Sans frais additionnel

Matières récupérées par Actibec

Plastique, verre et métal (PVM)



- Placez le PVM dans des **sacs en plastique clair**, vendus en quincaillerie.
- Disposez le sac dans le bac bleu à papier, à côté du bac ou dans un espace aménagé.
- N'oubliez pas de vider les contenants!

Carton



- Placez le **carton** dans un endroit dédié et défaire les boîtes pour occuper moins d'espace

Papier

Non confidentiel

TOP SECRET
Confidentiel



- Actibec fournit les bacs roulants pour le papier confidentiel et non confidentiel.
- Le **papier non confidentiel** peut également être disposé comme le PVM dans des sacs clairs.
- Pour le **papier confidentiel** :
 - Un bac cadenassé est fourni, le coût de collecte est de 57 \$;
 - Le papier peut aussi être disposé dans des boîtes de 30 livres, au coût de 6 \$ par boîte.
- Les coûts incluent la collecte et le déchiquetage.

Ordures, non merci!

Les bacs bleus ne sont pas faits pour disposer vos déchets!

Veuillez utiliser les contenants appropriés pour vos ordures!

MATIÈRES ORGANIQUES



Qui fait la collecte?

Le Groupe Bouffard assure la collecte des matières organiques, autant des bacs de 240 litres que des conteneurs.

Quel équipement est fourni?

La MRC offre de l'équipement selon vos besoins!

- Conteneurs de deux verges cube (2v³);
- Bacs roulants de 240L;
- Bacs roulants de 45 litres pour la cuisine;
- Bacs de comptoirs de 7 litres.



Où puis-je me procurer les équipements?

Tous les équipements présentés ci-dessus sont fournis par la Régie. Appelez-nous pour en savoir plus. Identifier vos besoins et convenez des modalités de transport.

Peut-on utiliser des sacs ?

Pour les restaurateurs ou les autres commerces générant un volume important de matières organiques :

- Seuls les sacs compostables offerts par la Régie sont autorisés, vendus à **40 \$ taxes incluses** pour une caisse de **200 sacs**.
- Les sacs biodégradables ou compostables vendus dans les commerces ne sont pas acceptés, puisque leur dégradation ne peut être assurée au site de compostage.

Notez que les **sacs en papier** peuvent être utilisés par tous!

Quelle est la fréquence de collecte?

La fréquence de collecte est différente pour les conteneurs et les bacs roulants.

- Pour les bacs de **240 L**, l'horaire de collecte est le même que celui du secteur résidentiel. Vous pouvez consulter le calendrier de collecte sur le site Web de la Régie au www.ritmrg.ca.
- Pour les **2v³**, la collecte se fait une fois par semaine, les lundis ou les mardis, été comme hiver.

Et les taxes dans tout ça?

Participer à la collecte des matières organiques est bénéfique à la fois pour l'environnement et votre portefeuille! En effet, les commerces participants notent une diminution importante de leurs taxes en gestion des matières résiduelles. Certains commerces ont eu droit à des diminutions allant jusqu'à **40 %**!

Quoi mettre dans le bac brun?

Résidus alimentaires, essuie-tout et carton souillés, toutes ces matières vont au bac brun! Une **liste complète** des matières acceptées est disponible sur demande!

Vous avez besoin d'aide?

- Beaucoup d'employés?
- Difficile d'inculquer de nouvelles habitudes?

La Régie est là pour vous aider à faciliter l'implantation de la collecte :

- Formations;
- Affiches et déliants;
- Suivis terrain, etc.

Les employés de la Régie se feront un plaisir de vous aider dans votre démarche. Appelez au **418-385-4200** !

Pour plus d'information concernant les services d'Actibec appelez au **418-385-1414**



DÉCHETS

Qui fait la collecte?

Le service de collecte des déchets est assuré par le Groupe Bouffard, peu importe l'équipement utilisé.

Quel équipement est disponible?

Dépendamment de vos besoins, plusieurs options d'équipement s'offrent à vous pour disposer de vos matières. Vous pouvez vous procurer les équipements aux endroits identifiés!

- Bacs de 360 litres → **Quincaillerie**
- Bacs de 660 ou 1100 litres → **Régie**
- Conteneurs de 2, 4, 6 ou 8 verges cubés (v³) → **Groupe Bouffard**



Quelle est la fréquence de collecte?

La fréquence de collecte est différente pour les bacs de roulants et les autres conteneurs.

- Pour les bacs roulants, l'horaire de collecte est le même que celui du secteur résidentiel. Vous pouvez consulter le calendrier de collecte sur le site Web de la Régie au www.ritmrg.ca.
- Pour les conteneurs, un horaire particulier s'applique. Contactez la Régie pour connaître l'horaire!

Combien ça coûte?

Pour les bacs de **660** ou **1100 litres**, communiquez avec la Régie pour vérifier la disponibilité et les coûts.

Pour les conteneurs de **2 à 8 v³**, vous pouvez contacter le Groupe Bouffard au 418-361-5833.

N'oubliez pas que plus vous générez de déchets, plus votre compte de taxes est important! Attention, le choix des équipements influencera votre compte de taxes.

Comment réduire les taxes?

Vous pourriez réduire le montant de votre compte de taxes en participant à la collecte des matières organiques!



Problèmes de collecte?

Si votre bac n'a pas été collecté, les raisons suivantes peuvent l'expliquer :

- **Disposition du bac** : Vous devez vous assurer que votre bac soit accessible au camion lors de la collecte.
- **Horaire de collecte** : Consultez le calendrier de collecte. L'horaire peut changer pour cause de bris ou de tempête. Laissez simplement votre bac au chemin, la collecte devrait se faire le lendemain.

Pour plus d'information concernant les conteneurs métalliques, contactez le Groupe Bouffard au **418-361-5833**.

Des questions, commentaires?

Appelez-nous à la Régie, au 418-385-4200
secretariat.ritmrg@bmcable.ca

Les Ateliers Actibec

Gaston Roy : 418-385-1414

Le Groupe Bouffard

Gilles Mainville : 418-361-5833

Consultez notre site Web pour plus d'information et visionner nos capsules!

ritmrg.ca



Consultez notre page Facebook pour suivre l'actualité!

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie

GUIDE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

POUR LE SECTEUR COMMERCIAL

MATIÈRES RECYCLABLES

MATIÈRES ORGANIQUES

DÉCHETS

Des questions, commentaires?

Appelez-nous à la Régie, au 418-385-4200

